Mémoire présenté par la

Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Montreal Works (9500, St-Laurent)

Ancienne usine de munitions

50 à 150, rue de Louvain O.

Montréal

10 décembre 2015

Remis dans le cadre du Comité de démolition

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION p.3

VALEUR HISTORIQUE DU BÂTIMENT p.4

HISTORIQUE DU BÂTIMENT p.7

VALEURS ARCHITECTURALES ET URBAINES p.10

RECOMMANDATIONS p.13

BIBLIOGRAPHIE p.14

ANNEXES p.15
- Annexe I Identification du bâtiment p.15
- Annexe II Statut de protection p.16
- Annexe III Chronologie p.17
- Annexe IV Iconographie p.18
  - Photographie façade avant du bâtiment p.18
  - Photographie aérienne du secteur Chabanel p.19
  - Photographie actuelle de l'intérieur du bâtiment p.20
  - Photographie usine à munitions américaine p.21
  - Plan de la Lake City Army Immunition Plant p.22
- Annexe V Lettres d'appuis p.23
  - Lettre d'Action patrimoine p.23
  - Lettre d'Héritage Montréal p.25
  - Lettre de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel p.27
  - Lettre de Claudine Déom p.28
  - Lettre de Rayside Labossière p.30

PRÉSENTATION

Lors du lancement officiel de la SHAC le 5 décembre dernier, près de quatre-vingt-cinq citoyens et citoyennes se sont rassemblés pour souligner l'événement. À cette occasion, des représentantes et représentants de tous les paliers politiques ont pris la parole pour appuyer le lancement de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville. Nous avons pu compter sur la présence de l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien et députée d'Ahuntsic-Cartierville, madame Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie et députée de l'Acadie, madame Marie Montpetit, députée de Crémazie, monsieur Pierre Desrochers, président du comité exécutif de la Ville de Montréal et conseiller municipal du district St-Sulpice et madame Émilie Thuillier, conseillère municipale du district d'Ahuntsic.

Dans la foulée de la création de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC), et dans le respect d'un des trois volets de sa mission - promouvoir activement la défense du patrimoine d'Ahuntsic-Cartierville - nous désirons vous faire part de notre opposition formelle à la démolition du site industriel situé au 50 au 150, rue de Louvain O. Cette résistance à ce projet municipal n'est pas le fait de quelques personnes dispersées. Plusieurs organismes ayant à cœur la protection du patrimoine architectural et industriel montréalais nous ont également donné leur appui dans le cadre de cette contestation.

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville désire, par le dépôt de ce mémoire devant le comité de démolition, sensibiliser les autorités municipales à l'importance de la préservation de ce patrimoine industriel unique. Ce témoin exceptionnel de la participation canadienne à l'effort de guerre lors du dernier conflit mondial fait partie intégrante de la mémoire collective du quartier. Avant toute chose, ces murs de briques rouges sont un rappel incontournable de l'esprit des lieux, un patrimoine intangible appartenant à toute la collectivité, non seulement montréalaise, mais également canadienne.

VALEUR HISTORIQUE DU BÂTIMENT

Le Canada et la Seconde Guerre mondiale

Le Canada s'est impliqué très tôt dans le conflit[1]. En effet, huit jours après le début des hostilités, il se range officiellement aux côtés de l'Angleterre, et ce, malgré une structure militaire déficiente. De plus, les infrastructures industrielles sont inadéquates, voire presque inexistantes, pour la production de munitions et d'armement[2]. D'autre part, le pays manque également d'expertise et de composantes chimiques pour soutenir une industrie militaire. La politique de neutralité des États-Unis empêche le Canada de se pourvoir chez son voisin du Sud. Conséquemment, les manufacturiers doivent mettre sur pied un nouveau réseau d'approvisionnement. Pendant les premiers mois de la guerre, en plus de pouvoir compter sur son propre arsenal, l'Angleterre est en mesure de s'approvisionner en armement et munitions dans les différents pays européens.

Le printemps 1940 marque un tournant majeur dans le déroulement du conflit. Le *Blitzkrieg* bouleverse l'industrie militaire et transporte la guerre sur le territoire britannique. L'Angleterre est ainsi privée de ses sources d'approvisionnement militaire européennes et le bombardement de ses usines diminue substantiellement la production. Les États-Unis[3] refusant de lui fournir du matériel militaire, elle se tourne alors vers le Canada pour combler ses besoins. Votée en septembre 1939, la loi de création du ministère des Munitions et Approvisionnements est officiellement mise en œuvre en avril 1940[4].

---

[1] Linteau, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain, tome II, Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 141.
[2] Pierrick, Labbé, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, Thèse de doctorat, histoire, Université d'Ottawa, p. 76.
[3] Richard M. Leighton et Robert W. Coakley, *Global Logistics and Strategy, 1940-1943*, Washington, Office of the Chief of Military History, Department of the Army, 1955, 37-38.
[4] Geneviève, Létourneau-Guillon, *« Mains féminines et montres de fer » : La santé et la sécurité des ouvrières montréalaises durant la Deuxième Guerre mondiale*, Mémoire de maîtrise, Histoire, Université du Québec à Montréal, 2008, p. 41.

Dès lors, le Canada accélère le processus pour moderniser ses installations de production d'armement, notamment en ce qui concerne les munitions. La Grande-Bretagne quantifie ses demandes en munitions. Ses besoins s'élèvent à une moyenne de 1,5 million de cartouches par mois[5]. Devant ces demandes sans précédent, le gouvernement canadien décide de transférer à des sociétés privées les contrats en matière de production de munitions.

La Defence Industries Limited

L'industrie privée, toutes catégories confondues, a grandement été sollicitée lors de l'effort de guerre. La société Canadian Industries Limited (CIL), est déjà présente dans l'industrie de la fabrication de munitions au départ de la Deuxième Guerre. Dès le début du conflit, la CIL créa une filiale militaire, la Defence Industries Limited (DIL). Dès 1941, la DIL est gestionnaire de l'usine de Villeray située à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue de Liège. Par la suite le ministère des Munitions et Approvisionnements octroie à la DIL l'administration des complexes de Pickering (usine Ajax) en Ontario, et de Sainte-Thérèse (Plan Bouchard) au Québec. De plus, la DIL aura à sa charge l'usine de Saint-Paul-l'Ermite à partir de 1944.

Les usines de Pickering, de Saint-Thérèse et de Saint-Paul-l'Ermite sont de grands complexes de fabrication d'éléments pour les obus de plusieurs calibres. Ces usines sont spécifiquement dédiées à la fabrication massive de munitions pour les Alliés[6]. Ces grandes industries sont toutes implantées en périphérie des centres urbains. La principale raison est liée aux risques d'explosion associée à la manipulation des produits chimiques. De par leur situation géographique et les dangers découlant de la manutention d'explosifs, ces complexes nécessitent l'implantation d'un réseau de transport pour desservir les milliers de travailleur(se)s

[5] J. de N. Kennedy, *History of the Department of Munitions and Supply : Canada in the Second World Wa*r, Edmond Cloutier, King's Printer, Ottawa, 1950, vol 1, p.76
[6] Geneviève, Létourneau-Guillon, *op cite*, p. 170.

Les usines de munitions à Montréal

La construction de l'usine de Verdun remonte à la Première Guerre mondiale[7]. Elle est modernisée et adaptée en 1940 pour combler les besoins en munitions de calibre .303. De son côté, l'usine de Villeray, construite en 1941 ne possède pas l'ampleur de Verdun. L'explication est liée à la typologie de sa production. Elle fabrique des munitions de petits calibres. Elle emploiera 1500 employé(e)s.

Finalement en 1942, la commande mensuelle de cartouche de calibre 9mm pour le fusil mitrailleur Sten passe de 25 millions à 100 millions[8]. Le gouvernement donne à la DIL le mandat de répondre à cette demande. Afin d'atteindre ces objectifs, la DIL et le gouvernement canadien entreprennent la construction de la Montreal Works, au nord des Ateliers d'Youville. Ce bâtiment sera connu sous le vocable populaire du 9500 Saint-Laurent. L'usine produira des munitions de 9mm jusqu'à la fin de la guerre. La Montreal Works fabriquera également des composantes de munitions de calibre .303 pour épauler l'usine de Verdun.[9]

Le gouvernement canadien fournira un nombre phénoménal de munitions de petits calibres aux Alliés. La DIL sera la principale maître d'œuvre en cette matière : « La DIL dirigea six des huit principales usines canadiennes de remplissage de projectiles gérées par le secteur privé, en plus de prendre en charge une septième en 1944 »[10]. En fait, il s'agit de 4,6 milliards de munitions qui seront fabriquées dans les différentes usines du pays.[11]

Les changements sociaux

La loi des mesures de guerre, en vigueur pour toute la durée du conflit, a bouleversé l'ordre établi dans les juridictions gouvernementales. Ainsi, les champs de compétence

---

[7] Pierrick Labbé, *Op. Cit.*, p. 178.
[8] *Ibid.*, p. 158.
[9] J. de N. Kennedy, *History of the Department of Munitions and Supply : Canada in the Second World War*, Ottawa : King's Printer and Controller of Stationery, 1950, p. 81-83.
[10] Pierrick, Labbé, *Op. Cit.*, p. 186.
[11] *Ibid*., p. 180.

reliés à la santé ou au travail qui sont généralement du ressort des provinces, tombent sous la juridiction fédérale.

Plusieurs mesures furent mises en place par le Canada. Les normes du travail qui régissaient le nombre d'heures travaillées, la salubrité des usines, les règles de sécurité et même la nutrition des employés sont adaptées pour soutenir l'effort de guerre. Afin de combler le manque de main-d'œuvre, les femmes font leur entrée en masse sur le marché du travail. La Montreal Works a vécu cette nouvelle réalité au niveau des relations hommes-femmes sur les lieux de travail. Cette période marque un moment décisif dans l'histoire de la lutte des femmes pour l'accès à l'égalité. Le 9500, St-Laurent s'inscrit pertinemment dans cette période charnière de l'histoire des femmes et des conditions de travail au Québec.

HISTORIQUE DU BÂTIMENT

Le 9500, Saint-Laurent, Montreal Works (1942-1946)

Ce bâtiment est un des derniers exemples de patrimoine industriel militaire de la Seconde Guerre mondiale à Montréal. Connue sous le nom de Montreal Works, cette manufacture de munitions de la Defence Industries Limited produit des cartouches de 9 mm pour les fusils mitrailleurs Sten. La construction du bâtiment débute à l'automne 1942, non loin des ateliers d'Youville. La Montreal Works est en mesure de produire à plein rendement au printemps 1943. Jusqu'en 1945, la manufacture produit également des composantes d'autres types de munitions afin d'épauler la production d'une autre usine située à Verdun[12]. On fait également aménager un terminus de tramway, spécifiquement pour les travailleurs et travailleuses de l'usine, en prolongement des Ateliers d'Youville.

Destinée à soutenir l'effort de guerre en fournissant en munitions les Britanniques, la Montreal Works fait partie d'un réseau d'usines du même type dans la région

[12] J. de N., Kennedy, *Op. Cit.*, p. 82-83.

métropolitaine liée à la Defence Industries Ltd. Nous retrouvons ces dernières à Verdun, Beloeil, Sainte-Thérèse, Saint-Paul-l'Ernite et Villeray. De ces usines de munitions, il ne subsiste plus que celles de Verdun et de la Montreal Works sur l'île même de Montréal.

La Crown Industrial Building (1947-1964) et le 9500 Building Inc (1965 - ?)

À la fin de la guerre, le complexe de la Montreal Works est repris par la société Crown Industrial Building. Immédiatement en 1946, l'espace est subdivisé pour aménager vingt-deux espaces industriels locatifs[13]. Le bâtiment accueille une multitude de types de production; allant des produits chimiques en passant au plastique et au textile. Il est en quelque sorte un témoin de l'évolution industrielle de ce secteur de Montréal.

Il est également intéressant de noter que, de 1946 à 1947, nous retrouvons un bâtiment construit à côté de l'ancienne usine et portant le numéro civique 9400, Saint-Laurent. Selon l'annuaire Lovell, à cette adresse, nous retrouvons le « Commercial College of Rehabilitation for Vets »[14]. Il est intéressant de noter qu'entre les années 1956 et 1959, l'annuaire Lovell recense aux adresses 325 et 350 Chabanel O. un bâtiment de la défense nationale[15] : National Defence Headquarters. Au moment du dépôt de ce mémoire, des recherches sont en cours pour déterminer les fonctions et les raisons de son existence dans le secteur, ainsi que les liens entre la présence de ce bureau de la Défense et la Montreal Works. Ces deux derniers éléments font partie de nombreux autres points à étudier. Les résultats des recherches autour de ce complexe industriel et de son environnement immédiat dégageront des éléments historiques inédits qui augmenteront la charge historique des lieux.

---

[13] « Annuaire montréalais des rues », *Annuaire montréalais de Lovell*, Montréal, John Lovell & son, Limited, 1946, p. 687.
[14] *Ibid*, p.687. et *Op. Cit.* 1947, p. 546.
[15] « Annuaire montréalais des rues », *Annuaire montréalais de Lovell*, Montréal, John Lovell & son, Limited, 1956, p. 85 et 1959, p. 95.

Lors de l'essor de l'industrie du textile, le secteur de la rue Chabanel devient un haut lieu de ce type de production à Montréal. Un des corollaires de cette expansion manufacturière fait que l'ancien bâtiment de la Montreal Works sera littéralement ceinturé par les nouveaux immeubles de béton érigés au tournant des années 1970[16].

À partir de ce moment, le 9500, boulevard Saint-Laurent disparaît graduellement de la mémoire collective. Sa façade donnant sur le boulevard Saint-Laurent n'est dorénavant visible qu'en empruntant l'espace entre deux immeubles et accessible par une ruelle.

Cependant, la préservation de ses particularités architecturales d'origine, contribuera à faire du premier bâtiment du secteur un témoin important de l'effort de guerre à Montréal. Il n'en demeure pas moins qu'une étude plus poussée du bâtiment permettrait de mieux le documenter. Comment se déroulait le travail à l'intérieur de l'usine ? Quelle était la proportion hommes-femmes à l'intérieur de la *Montreal Works* ? Comment les espaces étaient-ils aménagés et utilisés ? Plusieurs questions restent à élucider et les réponses contribueront à l'enrichissement de la connaissance historique. Pour ce faire, il est essentiel que les études soient faites alors que le bâtiment est toujours existant.

[16] Voir annexe IV, photographie aérienne p. 19

VALEURS ARCHITECTURALES ET URBAINES

Valeurs architecturales

Le bâtiment du 50 à 150, rue de Louvain O. est un bâtiment de brique avec rez-de-chaussée, sous-sol et premier étage. La structure est de brique rouge à appareillage régulier et surmonté d'un toit plat sans corniche. Cet édifice reprend des éléments caractéristiques propres à l'architecture industrielle, marquée par la sobriété, l'usage de la brique, le dépouillement et le rythme régulier des ouvertures. Notons également les dégradés de la façade principale qui accentue sa verticalité. Tout porte à croire que plusieurs composantes architecturales sont d'origine, mais une analyse patrimoniale approfondie devrait être réalisée.

Outre la partie arrière du bâtiment qui a récemment été détruite par un incendie, le bâtiment présente certains signes de dégradation. La sévérité de la dégradation n'a toutefois pas été évaluée dans le cadre de ce rapport et devra faire l'objet d'analyse plus poussée. Des photos récentes de l'aménagement intérieur montrent des éléments forts probablement d'origine, comme les planchers de bois, qui sont très bien conservés. Plusieurs éléments structurants sont également en bois, notamment les solives et les poutres.

L'intérêt architectural du 50 à 150, rue de Louvain O. réside dans l'expression de la forme par rapport à son usage. En comparant le bâtiment aux usines à munitions construites aux États-Unis datant de la même période, on remarque des similarités frappantes[17]. Quels étaient les besoins, les exigences et les contraintes pour une usine à munitions ? Comment les constructeurs de la Montreal Works y ont-ils répondu ? Voilà le genre de questions qui mériteraient d'être résolues dans le cadre d'une étude plus poussée.

[17] Voir annexe IV, p. 20 et 21

Il serait également pertinent d'établir avec certitude les autres bâtiments qui faisaient partie du complexe de la Montreal Works. Une piste à suivre serait celle du bâtiment observable sur les photos aériennes de 1949, situé entre le 50 à 150, rue de Louvain O. et le boulevard Saint-Laurent. Il pourrait s'agir d'un bâtiment d'administration. Si tel est le cas, la disposition des bâtiments du complexe de la Montreal Works serait similaire à - celle de la Lake City Army Immunition Plant aux États-Unis[18].

Valeurs urbaines

La construction du complexe industriel débute à l'automne 1942. Comme la majeure partie du territoire actuel d'Ahuntsic-Cartierville, ce secteur est une banlieue agricole peu urbanisée. Cependant, les différentes traverses le long de la rivière des Prairies permettent des échanges fréquents avec les villages de l'île Jésus, et ce, avant même la construction du premier pont en 1847 (pont Viau).

Lors de la construction du 50 à 150, rue de Louvain O., une partie du secteur au nord de la rue Crémazie a déjà une vocation industrielle depuis plusieurs années. En effet en 1907, la Montreal Park & Island Railway acquière un immense terrain, formé aujourd'hui par le boulevard Crémazie au sud, le boulevard Saint-Laurent à l'ouest, l'avenue Henri-Julien à l'est et la rue Sauvé au nord[19]. Quatre ans plus tard en 1911 débute la construction de l'usine, qui sert d'ateliers de fabrication des tramways. L'usine participe également à la Première Guerre mondiale en fabriquant des obus, entre 1914 et 1918.

La présence des ateliers d'Youville a certainement été un facteur déterminant pour le choix de la localisation de la Montreal Works. D'ailleurs, le tracé des rails de tramway des Ateliers d'Youville sera allongé spécifiquement pour desservir les travailleurs de la Montreal Works. Une gare est également aménagée.

[18] Voir annexe IV, p. 22

[19] Garneau, Vincent. 2012. « Le patrimoine industriel d'Ahuntsic-Cartierville et du Sault-au-Récollet. » *Bulletin de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel* 23 (2).

Le site choisi par la Montreal Works répondait également à tous les critères établis par le gouvernement américain pour la localisation des lieux de chargement, d'assemblage ou d'entreposages de munitions[20] [21] soit :

- Un éloigné des rives comme moyen de défense aux attaques
- Un site éloigné des centres urbains populeux
- Un site éloigné d'autres usines de munitions
- Une distance appréciable entre les sites de production et les sites d'entreposage
- La présence d'une main-d'œuvre bon marché
- La proximité d'un réseau de transport routier et ferroviaire
- L'accès à l'électricité
- L'accès au gaz
- L'accès à l'eau

Une fois la construction de la Montreal Works terminée, d'autres usines d'envergure s'installeront dans ce secteur prometteur. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, les nouveaux propriétaires du bâtiment vont louer des espaces industriels. Ces derniers vont attirer une variété de compagnies. Parmi celles-ci, nous retrouvons l'industrie du textile. Ce secteur industriel sera en plein essor dans les années 1950 le bâtiment de la Montreal Works va servir de point central pour développer le réseau des usines de textile. C'est la raison pour laquelle nous assistons à l'apparition des immeubles de béton qui ceinturent l'ancienne usine de munitions. La Montreal Work a donc largement participé à affirmer le caractère industriel de ce secteur, un caractère qui persiste encore aujourd'hui.

La construction de la Montreal Works a certainement également contribué à l'ensemble résidentiel du secteur par la construction de résidences pour les travailleurs et travailleuses qui y oeuvraient. La Montreal Works a donc non seulement contribué au développement économique d'Ahuntsic-Cartierville, mais également à son essor démographique.

[20] MacDonald and Mack Partnership, Minneapolis, Minnesota, 1987. Historic Properties Report. Ravenna Army Ammunition Plant.
[21] Historic American Engineering Record. 1985. Written Historical and Descriptive Data. Lake City Army Ammunition Plant. s.l.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu, que le bâtiment ne démontre pas de risque d'effondrement ou de dangerosité pour le voisinage et les passants ;

Compte tenu, qu'aucune étude patrimoniale sérieuse n'a encore été réalisée ;

Compte tenu que ce bâtiment représente la dernière usine construite par la Defence Industries Ltd lors de la Seconde Guerre mondiale à Montréal **;**

Compte tenu, du potentiel archéologique à évaluer ;

Compte tenu, du devoir d'exemplarité de la Ville de Montréal en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine ;

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, recommande que le certificat d'autorisation de démolition ne soit pas accordé.

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, recommande que l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville mandate une firme indépendante pour réaliser une étude patrimoniale.

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, recommande que le Conseil du patrimoine de Montréal se prononce sur la proposition de démolition du 50 à 150, rue de Louvain O. et son projet de remplacement.

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, recommande que l'arrondissement prenne connaissance de l'avis de Parcs Canada avant de se prononcer sur la démolition du bâtiment

La Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, recommande que l'arrondissement se serve du 50 à 150, rue de Louvain O. comme levier pour relancer le secteur Chabanel, et mette en place un projet créatif, innovateur et durable.

BIBLIOGRAPHIE

GARNEAU, Vincent. 2012. « Le patrimoine industriel d'Ahuntsic-Cartierville et du Sault-au-Récollet. » *Bulletin de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel* 23 (2).

KENNEDY J. de N., *History of the Department of Munitions and Supply : Canada in the Second World War*, Ottawa : King's Printer and Controller of Stationery, 1950, 2 vol.

LABBÉ, Pierrick, *L'Arsenal canadien : les politiques canadiennes et la fabrication de munitions au Canada durant la Deuxième Guerre mondiale*, Thèse de doctorat, histoire, Université d'Ottawa, 197 p.

LEIGHTON, Richard M. et Robert W. COAKLEY, *Global Logistics and Strategy, 1940-1943*, Washington, Office of the Chief of Military History, Department of the Army, 1955, 780 p.

LÉTOURNEAU-GUILLON, Geneviève, *« Mains féminines et montres de fer » : La santé et la sécurité des ouvrières montréalaises durant la Deuxième Guerre mondiale*, Mémoire de maîtrise, Histoire, Université du Québec à Montréal, 2008, p. 177 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT et François RICARD, *Histoire du Québec contemporain, tome II, Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989.

SCOTT C. Schaffer, Deborah L. CROWN et Wendy J. ELIASON. « The World War II ordnance department government owned contractors operated (GOCO) Industrial Facilities : Lake City Army Ammunition Plant Historic Investigation. ».

ANNEXE I

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT

Adresse : 9500, boulevard St-Laurent / 50 à 150, rue de Louvain O.

Numéro de lot : 1487577, 1999283

Utilisation : vacant

Zonage : cours de voirie et édifices municipaux (modifié en 2013)

Propriétaire : Ville de Montréal (depuis 2012)

Nombre d'étages : 1

Année de construction : 1942-1943

Nombre de locaux non résidentiels : 40

Valeur du terrain : 5 811 900$

Valeur du bâtiment : 2 728 100$

Valeur de l'immeuble : 8 540 000$

ANNEXE II

STATUT DE PROTECTION

Désignation au plan d'urbanisme : Non

Statut en vertu de la Loi sur les biens culturels : Non

Désignation en tant que lieu historique national fédéral : Non

ANNEXE III

CHRONOLOGIE

1939 – Début de la Deuxième Guerre mondiale

1940 – Création du ministère des Munitions et Approvisionnements du Canada

1942 – Construction de l'usine de la Montreal Work

1943 – La Montreal Works produit des 9 mm à plein rendement

1946 – Le bâtiment est reconverti et loué en espaces industriels

1947 – Le bâtiment est la propriété de la Crown Industrial Building

1956 – Ouverture de la rue Chabanel

1962 – Ouverture de la rue de Louvain O.

1965 – Le bâtiment est la propriété de la 9500 Building Inc.

1973 – Le bâtiment est complètement entouré par les manufactures de textile

2012 – Le bâtiment est la propriété de la Ville de Montréal

ANNEXE IV

ICONOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE DE LA FAÇADE AVANT DU BÂTIMENT

Source : Mémoire du Nord de l'Île

ANNEXE IV

ICONOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE SECTEUR CHABANEL

ANNEXE IV

ICONOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE ACTUELLE DE L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT

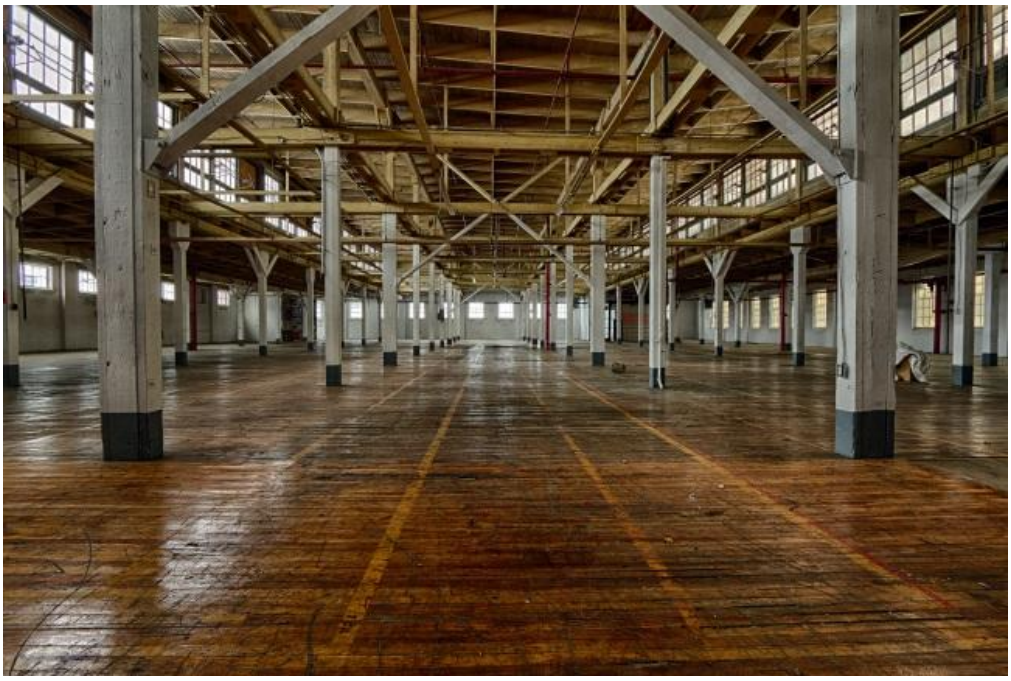

Source : Keven Lavoie, kproduxions

ANNEXE IV

ICONOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE USINE À MUNITIONS AMÉRICAINE

SOURCE : http://www.pada.ca/images/details/?id=2135

ANNEXE IV

ICONOGRAPHIE

PLAN DE LA LAKE CITY ARMY AMMUNITION PLANT

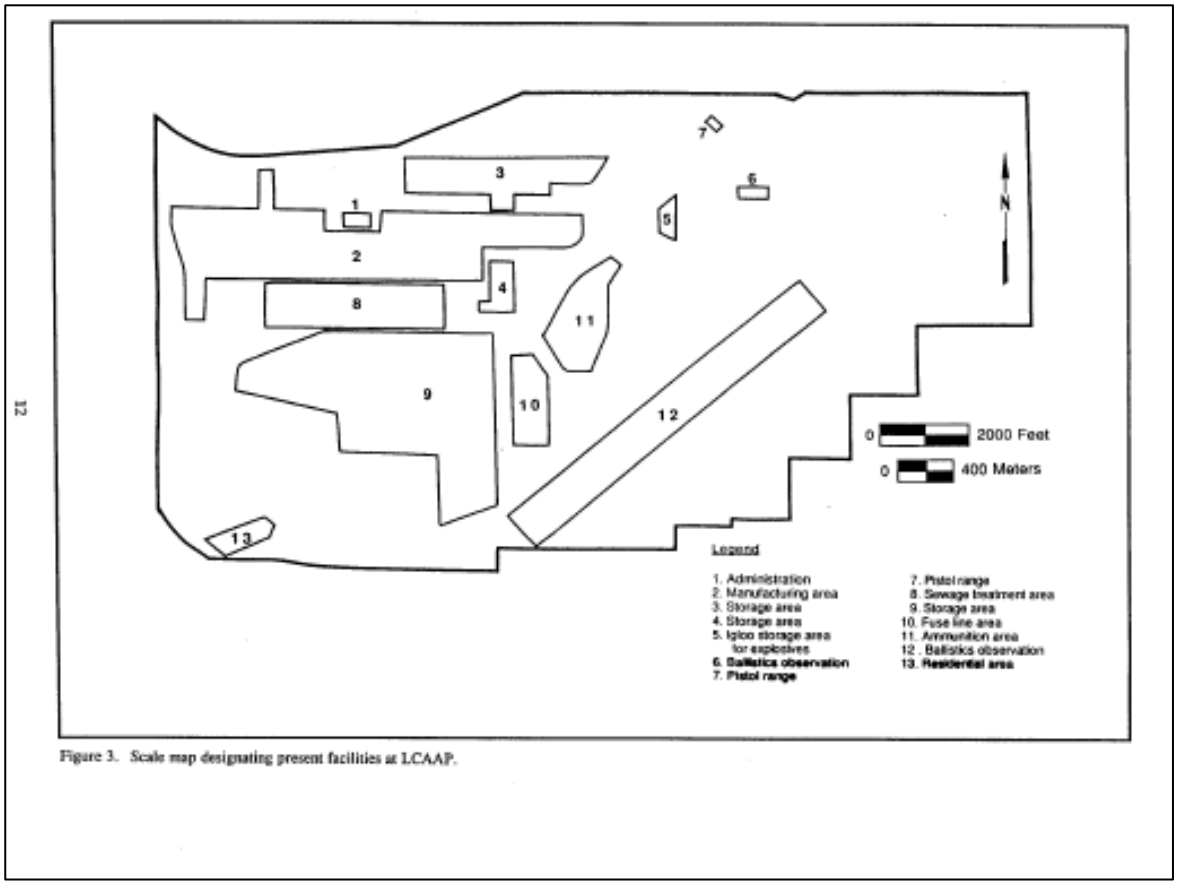

Figure 3. Scale map designating present facilities at LCAAP.

Source : Scott C. Schaffer, Deborah L. Crown et Wendy J. Eliason, 12

ANNEXE V

LETTRES D'APPUI

LETTRE DE D'ACTION PATRIMOINE

A

ACTION
PATRIMOINE

10 décembre 2015

Monsieur Pierre Gagnier, Maire de l'arrondissement
Monsieur Pierre Desrochers
Madame Émilie Thuillier
Madame Lorraine Pagé
Monsieur Harout Chitilian

Objet : Appui à la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville concernant le 9500, boulevard Saint-Laurent

M. Gagnier, maire de l'arrondissement,
Mesdames et messieurs élus d'Ahuntsic-Cartierville,

En vue du comité de démolition prévu ce jeudi 10 décembre 2015, Action patrimoine partage les inquiétudes de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC) concernant le 9500, boulevard Saint-Laurent, aussi identifié au 50-150, de Louvain Ouest. La Société d'histoire croit que cela serait une erreur de démolir dans l'urgence ce bâtiment industriel construit au milieu du 20e siècle sans avoir toutes les informations en main.

Action patrimoine s'attend d'un important gestionnaire public comme la Ville de Montréal à ce qu'il fasse preuve d'exemplarité en matière de gestion de son parc immobilier d'intérêt patrimonial. Cette exemplarité se concrétise notamment en se donnant du temps et les moyens pour prendre une décision en toute connaissance de cause. Ce processus implique selon nous dans le cas du bâtiment qui nous concerne une étude patrimoniale afin que le comité de démolition puisse prendre sa décision de façon éclairée.

De plus, une autre approche à proscrire est l'autorisation de démolir un bâtiment avant la présentation d'une proposition concrète d'un projet de remplacement. En effet, on ne peut justifier la démolition d'un bâtiment sans considérer la qualité du projet de remplacement puisque la nature et la qualité du projet de remplacement influencent directement l'acception ou non de la démolition d'un bâtiment.

Le 9500 boulevard Saint-Laurent, utilisé pour la production d'armement lors de la Deuxième Guerre mondiale, témoigne de la participation de la production industrielle montréalaise à l'effort de guerre. De plus, la localisation de ce bâtiment témoigne aussi des changements de l'implantation des industries à Montréal suivant l'évolution des modes de transport. Enfin, ce bâtiment industriel contribue au caractère du secteur Chabanel et constitue une opportunité en vue de sa revitalisation. Ce bâtiment pourrait en effet participer au développement économique du quartier.

ANNEXE V

LETTRES D'APPUI

LETTRE DE D'ACTION PATRIMOINE

Considérant ces éléments, la Ville de Montréal doit prendre le temps et les mesures nécessaires pour mieux saisir l'importance de ce bâtiment qui pourrait participer au renouveau du secteur Chabanel.

Louise Mercier
Présidente

CC:
Vincent Garneau et Valérie Nadon, coprésidents de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville
L'honorable Mélanie Joly, députée d'Ahuntsic-Cartierville et Ministre du Patrimoine canadien
Conseil du patrimoine de Montréal

ANNEXE V

LETTRES D'APPUI

LETTRE D'HERITAGE MONTREAL

Mme Manon Gauthier
Membre du Comité exécutif responsable du patrimoine
Ville de Montréal

M. Russell Copeman
Membre du Comité exécutif responsable des immeubles
Ville de Montréal

Nous vous écrivons suite à la réunion, ce 9 décembre, du Comité Patrimoine et Aménagement d'Héritage Montréal au cours de laquelle nous avons pris connaissance d'information à l'effet qu'un immeuble de la Ville de Montréal serait en procédure de démolition avant que sa valeur patrimoniale n'ait été dûment évaluée, contrairement à l'orientation de la Politique du patrimoine qui affirme la volonté de la Ville de Montréal d'agir en propriétaire exemplaire.

Il s'agit d'un ancien édifice industriel associé à l'effort canadien et montréalais dans la Seconde Guerre mondiale situé dans le secteur Chabanel. Les travaux de la Société d'histoire Ahunstic Cartierville dont nous avons pris connaissance, indiquent que cette propriété acquis par la Ville de Montréal aux fins d'installation d'un centre de service des travaux publics, présente un potentiel patrimonial qui mérite d'être évalué avant la prise de décision quant à sa rénovation ou démolition partielle ou complète. En l'absence d'une telle évaluation, même l'idée d'une forme de rappel ou évocation du bâtiment suite à sa démolition, idée qu'aurait avancée des gens de la Ville de Montréal, nous semble totalement prématurée.

Cette situation n'est pas sans rappeler le cas d'une ancienne usine témoignant de de la rue Saint-Patrick, dans le Sud Ouest, aussi témoin de l'effort de guerre montréalais, que la Ville de Montréal a acquise en vue de la démolir pour y relocaliser son centre de travaux publics en vue du nouvel échangeur Turcot. Outre sa valeur patrimoniale, la Ville ne semblait pas alors avoir pris connaissance du fait que le bâtiment logeait des ateliers d'artistes et que sa démolition pourrait ainsi contredire les objectifs de sa propre Politique culturelle.

ANNEXE V

LETTRES D'APPUI

LETTRE D'HERITAGE MONTREAL

Nous comprenons qu'une séance du comité de démolition de l'arrondissement Ahunstic-Cartierville a lieu plus tard aujourd'hui au cours de laquelle ce cas serait traité. Nous sollicitons donc urgemment votre intervention dans le cas particulier de cet immeuble de la rue de Louvain Ouest.

Nous vous offrons également la collaboration d'Héritage Montréal pour le développement et la réalisation d'un projet qui illustre les engagements de la Ville de Montréal en matière de patrimoine et, de manière plus générale, contribuer à une plus grande cohérence entre les politiques de la Ville de Montréal, visionnaires dans plusieurs cas, et les projets municipaux.

Merci de votre attention à notre intervention et à ce dossier urgent.

Recevez, madame Gauthier et monsieur Copeman, nos salutations urbaines.

DB

Dinu Bumbaru C.M.Directeur des politiques

Héritage Montréal
L'avenir en héritage
A heritage for the future

40 ANS YEARS

*Policy Director*100, rue Sherbrooke Est, bureau 0500Montréal (Québec) H2X 1C3Tél.: (514) 286-2662, poste 24Téléc.: (514) 286-1661 dbumbaru@heritagemontreal.org

ANNEXE V

LETTRES D'APPUI

LETTRE DE L'ASSOCIATION QUEBECOISE POUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL (AQPI)

Aqpi ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LE PATRIMOINE INDUSTRIEL

Montréal, le 8 décembre 2015

Monsieur Pierre Gagné
Maire de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
Montréal, Québec, H2N 2H8

Monsieur Gagné,

Le conseil d'administration de l'Association québécoise du patrimoine industriel (Aqpi) a appris récemment qu'un projet de démolition d'une ancienne usine de munition surnommée Montreal Works située dans le quartier Chabanel de la ville de Montréal était en cours. L'Aqpi est une association à but non lucratif dont le rôle est de promouvoir l'étude, la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel au Québec. À ce titre, nous aimerions vous sensibiliser à l'importance de préserver un des éléments importants du patrimoine industriel de Montréal.

Bien que le patrimoine industriel soit une composante importante du patrimoine culturel du Québec, il demeure encore méconnu. Ce bâtiment serait un des derniers exemples de patrimoine industriel militaire de la Seconde Guerre mondiale et donc à priori une composante importante de la richesse collective de votre secteur. Nous pensons donc qu'il serait sage, avant de prendre quelque décision que ce soit sur l'avenir de l'édifice, de confier à des experts le mandat de réaliser une étude patrimoniale afin d'évaluer la valeur patrimoniale et les différentes options d'intervention des installations de cette ancienne usine.

Cette demande de réaliser une étude patrimoniale s'appuie, entre autres, sur la **Politique du patrimoine** adoptée en 2005 par la ville de Montréal qui énonce les principes directeurs orientant les actions à poser en matière de patrimoine. Plus particulièrement, on y reconnaît l'importance de préserver la mémoire du passé industriel de Montréal (p. 72 de la *Politique du patrimoine*, 2005). Cependant, il n'est pas possible de faire des choix éclairés pour préserver cette mémoire si on ne connaît pas les composantes de ce patrimoine industriel ni son impact sur son environnement urbain et social.

Le patrimoine industriel fait partie de l'héritage collectif à transmettre aux générations futures. Il constitue un actif important qui peut être utilisé comme outil de développement local, comme le démontrent de nombreux exemples un peu partout au Québec (http://www.aqpi.qc.ca/lieux.html).

En espérant que vous tiendrez compte de la valeur patrimoniale de ce bâtiment, veuillez agréer, monsieur Gagné, nos salutations distinguées.

Marie-Josée Deschênes
Présidente – Aqpi

c.c. Conseillers municipaux de l'arrondissement

2050 rue Amherst, Montréal (QC) H2L 3L8
514 528 8444 | info@aqpi.qc.ca
www.aqpi.qc.ca

ANNEXE V

LETTRES D'APPUI

LETTRE MADAME CLAUDINE DÉOM

Montréal, le 9 décembre 2015.

Au Maire de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Pierre Gagnier
et
Aux élu(e)s, Lorraine Pagé, Émilie Thuillier, Pierre Desrochers, Harout Chitilian

Objet : l'ancienne usine de munition fédérale, sise au 50 à 150, rue de Louvain Ouest et 9500 boulevard Saint-Laurent, Arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

Mesdames, Messieurs,

Je vous écris en tant que citoyenne et résidente de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville engagée depuis 20 ans dans la conservation du patrimoine à Montréal et au Québec, et en tant que professeure responsable de la Maîtrise en Conservation du patrimoine bâti à l'École d'architecture de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, un programme qui forme la relève en conservation du patrimoine depuis sa création en 1987.

Par cette lettre, je joins ma voix à celle d'autres acteurs de la conservation qui appuient les démarches et la requête de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC) au sujet de l'ancienne usine de munition fédérale du secteur Chabanel, soit qu'une étude patrimoniale rigoureuse et indépendante de cet ancien complexe industriel soit réalisée.

Dans un premier temps, la richesse historique de ce lieu démontrée par le dossier préliminaire généreusement compilé par la SHAC ne laisse planer aucun doute quant à la pertinence de procéder à cet exercice. Mais surtout, il me semble inconcevable qu'après plus de quarante années de réflexions et de pratiques cumulées en conservation du patrimoine à Montréal que des autorités municipales puissent décider de manière aussi cavalière de la démolition d'un lieu sans être informées de son potentiel intérêt patrimonial par une expertise en la matière.

L'occasion me semble propice de vous rappeler que la Ville de Montréal s'est dotée d'une Politique du patrimoine en 2005. Un de ses objectifs est l'exemplarité des administrations au regard des pratiques de la conservation. Cette exemplarité se concrétise notamment par l'application de mécanismes de transformation de l'environnement bâti qui en intègrent les différents aspects, dont ses valeurs patrimoniales potentielles. Dit autrement, sans une étude patrimoniale sur ce complexe industriel qui communique l'intérêt de son histoire, de son évolution architecturale et son état de conservation, l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et la Ville vont à l'encontre des bonnes pratiques en aménagement qui visent un développement responsable, durable et harmonieux. Il n'en tient qu'à vous, chers élu(e)s, d'assurer cette exemplarité pour notre arrondissement et la conservation de son patrimoine.

Respectueusement,

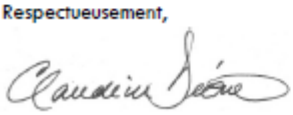

Claudine Déom

ANNEXE V

LETTRES D'APPUI

LETTRE MADAME CLAUDINE DÉOM

Résidente au 9260, avenue Vincent-Quiblier, Montréal, H2M 2B7
Professeure, École d'architecture, Université de Montréal

c.c.
Société d'histoire Ahuntsic-Cartierville
Manon Gauthier, Conseillère de la Ville, Membre du comité exécutif et Responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme

ANNEXE V

LETTRES D'APPUI

LETTRE MONSIEUR RAYSIDE LABOSSIÈRE

RAYSIDE | LABOSSIÈRE
Architecture Design Urbanisme

1215, rue Ontario Est Montréal (Québec) H2L 1R5
t 514.935.6684 f 514.935.7620 e info@rayside.qc.ca www.rayside.qc.ca

Montréal, le 10 décembre 2015

Monsieur Vincent Garneau
Coprésident
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville
10 780 rue Laverdure
Montréal (Québec)
H3L 2L9

Objet : Démolition du 50-150 rue Louvain

Monsieur Garneau,

Nous appuyons vos démarches pour la sauvegarde du 50-150 rue Louvain.
Ce bâtiment présente clairement une valeur patrimoniale et nous joignons notre voix à Héritage Montréal pour qu'une étude patrimoniale soit produite avant sa démolition.
Cet immeuble représente un atout et un potentiel important pour le pôle Chabanel. Des usages rassembleurs peuvent facilement y être imaginés et contribuer à animer le secteur.

Solidairement,

Antonin Labossière

Antonin Labossière